

## PROCÈS-VERBAL

3<sup>e</sup> réunion – séance extraordinaire

**Le jeudi 14 juillet 2022**

tenue à la salle Maurice-Vincent (local B1-3002) du pavillon Georges-Cabana et par Teams

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Denis Paré, président du conseil. P<sup>re</sup> Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agit à titre de secrétaire.

### Les membres suivants sont présents :

Pr Patrick Ayotte	M. Yvon Lefebvre
M <sup>me</sup> Lucie Bégin	P <sup>re</sup> Mélanie Levasseur
M <sup>me</sup> Marie-France Bélanger	M. Olivier Marcil
M <sup>me</sup> France Boulanger	M <sup>me</sup> Josette Normandeau
Pr Daniel Chamberland-Tremblay	M. Denis Paré
Pr Pierre Cossette	M. Julien Rossignol
M <sup>me</sup> Coralie Grégoire	

### Les membres suivants se sont excusés :

Pr Alexandre Cabral	M <sup>me</sup> Monique Leroux
M <sup>me</sup> Robin Marie Coleman	D <sup>r</sup> Charles Orfali
M. Sylvain Desjardins	Pr Matthieu Petit
M. Michael Goldbloom	

### Les vice-rectrices et vice-recteurs et la secrétaire générale participent à la réunion :

Pr Patrik Doucet	Pr Jean-Pierre Perreault
P <sup>re</sup> Jocelyne Faucher	

Le président remercie les membres du conseil pour leur présence à cette réunion extraordinaire.

07-14 JF 20/9/22  
CA-2022-06-13-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

07-14 JF 20/9/22  
CA-2022-06-13-02

Service du développement et de la transformation du dossier étudiant (SDTDÉ) – projet Véo – planification et échéanciers prévisionnels – approbation – budget prévisionnel et entente de principe pour l'amendement n° 3 – autorisation – confidentialité

La vice-rectrice adjointe au Vice-rectorat à la transformation numérique et directrice générale du Service du développement et de la transformation du dossier étudiant, Marie-Josée Fortier, est invitée pour la présentation de ce point.

Le président informe les membres du conseil des courts délais obligeant la tenue d'une réunion extraordinaire du conseil d'administration. Il informe les membres qu'une réunion extraordinaire et conjointe du comité des finances et d'audit et du comité de gouvernance des ressources informationnelles s'est tenue le 7 juillet 2022 à ce sujet. Le recteur dresse un bref historique du projet Véo depuis ses débuts pour les nouveaux membres. Le vice-recteur à la transformation numérique rappelle les différentes étapes du projet. Le vice-recteur rappelle le budget du projet, les risques associés, les échéanciers et les objectifs poursuivis.

Les membres du conseil échangent sur la livraison des modules, l'impact sur le système actuel ainsi que la relation avec le fournisseur principal.

Le comité des finances et d'audit et le comité de gouvernance des ressources informationnelles recommandent d'approuver les propositions déposées.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve la planification et l'échéancier prévisionnels du projet Véo tels qu'ils sont présentés à l'annexe 1;
- autorise le budget prévisionnel tel qu'il est présenté à l'annexe 2;
- autorise la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable ou le vice-recteur à la transformation numérique ou la direction générale du Service du développement et de la transformation du dossier étudiant à signer, pour et au nom de l'Université, une entente de principe concernant l'amendement n° 3 avec le fournisseur Berger-Levrault, dont le montant approximatif est spécifié au DI-6B, dans le respect du *Règlement relatif à l'approbation et à la signature des contrats* (Règlement 2575-014) et de la *Directive d'application du Règlement relatif à l'approbation et à la signature des contrats* (Directive 2600-071);
- déclare confidentiels tous les documents et renseignements relatifs à cette décision.

07-14 J 20-4-22  
CA-2022-06-13-03

Date de la prochaine réunion


Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2022-2023, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 19 septembre 2022, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

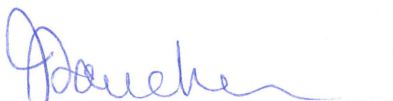
07-14 J 20-9-22  
CA-2022-06-13-04

Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 19 septembre 2022.

  
Denis Paré, président

  
Pré Jocelyne Faucher, secrétaire